

**TARIF DU C.A.F.¹ ANJOU AU PROFIT DES MEMBRES DU C.A.F.¹ ANJOU
POUR L'EXERCICE 2020 (du 01 Septembre 2020 au 31 Août 2021)**

TARIF DES LICENCES ET ASSURANCES F.F.C.A.M.² :

	Code	Définition	Tarif * (1ère inscription)	Assurance de personne**	Location de matériel individuel d'escalade	Abonnement à la revue "La Montagne et Alpinisme" (L.M.A.), 4 N° / an
Plein Tarifs	T1	+ 24 ans Né(e) avant le 01-01-1997	119 €	20,80	37 €	21 €
	J1	18 - 24 ans né(e) le 01/01/1997 ou après mais avant le 01/01/2003	93 €	17,00	37 €	21 €
	J2	- 18 ans né(e) le 01/01/2003 ou après	79 €	17,00	37 €	21 €
Réductions	C1	Conjoint(e) Sans condition d'âge ou d'ancienneté	87 €	20,80	37 €	21 €
	E1	Enfants de membres 18 - 24 ans né(e) le 01/01/1997 ou après mais avant le 01/01/2003	65 €	17,00	37 €	21 €
	E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/2003 ou après	33 €	17,00	-	21 €
	P1	Professionnels de l'encadrement - Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM - Gardiens de refuge en activité sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports	98 €	20,80	37 €	21 €
	A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption né(e) avant le 01/01/1956 et inscrit au CAF avant le 01/09/2011	87 €	20,80	37 €	21 €

** Elle couvre les dommages corporels accidentels et certains frais subis par l'adhérent
(frais médicaux, frais de recherche et secours, frais d'assistance et de rapatriement dans les conditions du contrat).
Elle peut être souscrite en ligne ou auprès des clubs, au début ou en cours d'exercice.
En ligne : le tarif est majoré d'1 € pour frais de gestion en cas de souscription différée de l'adhésion.

1 Club Alpin Français

2 Fédération Française des Clubs Alpin et de Montagne

* Part siège + Responsabilité Civile + Part Comité Régional + Part Comité Départemental + Part club + Droit d'entrée (1ère inscription).

Baujon Michel
Trésorier